

Brevet du piéton lacet jaune

(enfants de 1ère primaire: 6-7 ans)



MON ENFANT PASSE SON BREVET DU PIÉTON «LACET JAUNE»

**QUELQUES EXERCICES
À RÉALISER AVEC LUI/ELLE EN RUE**



BRUXELLES MOBILITÉ

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GOODPLANET.be

P. 3 - 4

Présentation du projet

P. 5 - 10

J'entraîne mon enfant
à traverser à un
passage pour piétons

P. 11 - 15

J'entraîne mon enfant
à marcher sur le
trottoir





PRÉSENTATION DU PROJET

Votre enfant suit à l'école une **formation** pour apprendre à **traverser une rue et à marcher sur le trottoir en sécurité**. La plus grande partie des apprentissages se font dans le cadre scolaire (en classe, dans la cour et dans la rue).

A la fin des apprentissages, votre enfant passera son **brevet du piéton « lacet jaune »**. Ce passage de brevet se déroulera dans la rue de son école.

Votre enfant est en rue plus souvent avec vous qu'avec son enseignant(e). C'est pourquoi, vous pouvez **l'aider à préparer son brevet**. Lors de déplacements à pied que vous effectuez avec lui/elle, vous pouvez **mettre en pratique les conseils** qu'il/elle a reçus à l'école, grâce à ce livret.

Une éventuelle erreur doit toujours être corrigée mais évitez de terminer par un échec, reprenez calmement avec lui/elle.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

PAS D'EXERCICE SEUL

Avant 8-9 ans, un enfant éprouve beaucoup de difficultés à se déplacer seul en rue. C'est pourquoi, il passera son brevet et s'exercera avec l'accompagnement d'un adulte.

VOUS ÊTES UN EXEMPLE POUR VOTRE ENFANT

L'imitation joue un grand rôle dans l'apprentissage. Inutile de donner à votre enfant de sages conseils si vous bondissez sous le nez d'une voiture ou si vous traversez systématiquement au rouge.

DONNEZ DU SENS AUX RÈGLES

Les règles donnent un cadre et permettent d'éviter des dangers, mais elles peuvent être adaptées et appliquées ou non en fonction de la situation. L'adulte doit faire comprendre à l'enfant que ce n'est pas parce qu'il suit les règles qu'il ne peut jamais rien lui arriver.

Il est important de justifier l'utilisation des règles en expliquant par exemple les conséquences au non respect de celles-ci: Que se passe-t-il si je traverse sans regarder? Que se passe-t-il pour un conducteur si un piéton n'est pas sur le passage pour piétons ? etc.

Soyez clair sur les règles imposées: «Je regarde plusieurs fois des deux côtés», il est primordial de clarifier ce que l'enfant doit regarder :les véhicules en circulation.

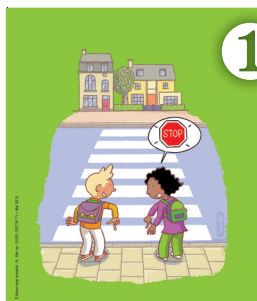




J'ENTRAINE MON ENFANT À TRAVERSER À UN PASSAGE POUR PIÉTONS

L'OBJECTIF POUR MON ENFANT

Connaître et appliquer les 5 règles d'or pour traverser une rue :



Je m'arrête toujours avant la bordure du trottoir.



Je regarde plusieurs fois des deux côtés si des véhicules approchent, et avant de traverser...

(Bien que certains connaissent déjà bien leur gauche et droite, il est plus clair de limiter la consigne à "je regarde des deux côtés").



...je vérifie sur la voie la plus proche de moi s'il n'y a toujours pas de véhicule(s).



Je traverse quand il n'y a pas de véhicules qui roulent ou quand ils sont arrêtés.



Je traverse **tout droit** et **sans courir**.



Pendant toute la traversée, je regarde des deux côtés si des véhicules approchent.

TRAVERSER A UN PASSAGE POUR PIÉTONS

Repérez un passage pour piétons (éloigné d'un carrefour et sans feux de signalisation).

Vous traversez avec votre enfant en respectant les 5 règles d'or.

Les numéros sur les photos font référence aux règles d'or illustrées aux pages 6-7.

Placez-vous de telle façon que votre enfant puisse voir la circulation.





Expliquez ce que vous faites et pourquoi: de quels côtés viennent les véhicules? Pourquoi regarder plusieurs fois?

Regardez les conducteurs et remerciez-les d'un signe de la main !



Laissez ensuite votre enfant procéder comme s'il était seul, en restant à côté de lui/elle. Il explique à son tour ce qu'il fait et pourquoi.



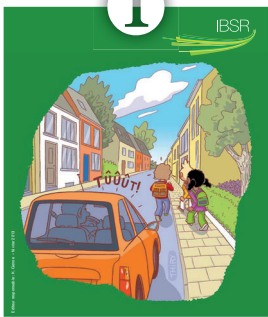
J'ENTRAINE MON ENFANT À MARCHER SUR LE TROTTOIR

L'OBJECTIF POUR MON ENFANT

Connaître et appliquer les 5 règles d'or des déplacements sur le trottoir.

1

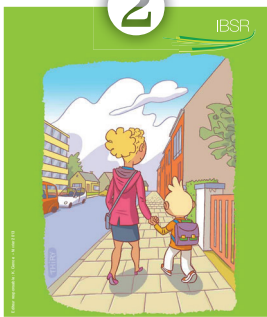
IBSR



Je marche sur le trottoir.

2

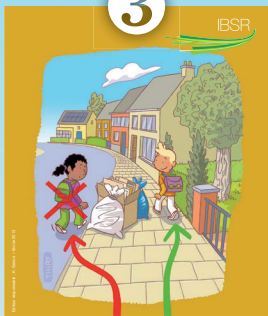
IBSR



Je marche loin de la route
(du côté des maisons):
même après un demi-tour
et même en présence d'un
obstacle.

3

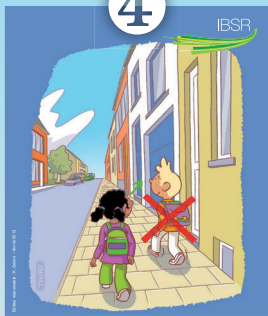
IBSR



Même quand c'est difficile
de passer, j'essaie de
toujours rester sur le trottoir.

4

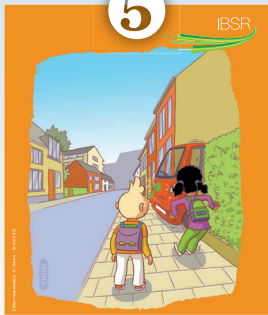
IBSR



Je regarde si une voiture va
sortir quand je passe devant
un garage.

5

IBSR



Je regarde toujours si une
voiture va sortir d'une allée.

MARCHER SUR LE TROTTOIR

Vous marchez sur le trottoir avec votre enfant en respectant les 5 règles d'or.

- Placez-vous sur le trottoir du côté de la rue. Votre **enfant marche du côté des maisons**. Vous expliquez pourquoi vous vous placez ainsi.



- Demandez à votre enfant de se comporter correctement dans les situations suivantes:

1/ Si l'adulte fait un demi-tour :
l'enfant se replace du côté des maisons.



2/ S'il y a un obstacle sur le trottoir:
l'enfant le contourne en passant du côté des maisons.

3/ S'il y a une entrée de garage/
d'allée



Laissez votre enfant expliquer ce qu'il fait et pourquoi.

Au quotidien :

N'hésitez pas à rendre l'apprentissage plus ludique. Par exemple, après être passés devant un garage, vous pouvez demander: « ne te retourne pas et dis-moi quelle était la couleur de la voiture qui sortait du garage? »



Certains textes de cette brochure sont basés sur une étude réalisée par l'Institut d'Education physique et de réadaptation (Unité Education par le Mouvement) de l'Université Catholique de Louvain (Professeur Cécile Delens) et sur l'expérience acquise sur le terrain par GoodPlanet.

Commanditaire :

Bruxelles Mobilité – Service Public Régional de Bruxelles.
Cette publication a été réalisée dans le cadre du Plan d'actions régional de sécurité routière 2011-2020

Rédaction et coordination :

Conçue en 2014: Anne-Valérie De Barba, cellule Jeunes, IBSR.
Mise à jour par GoodPlanet (Stéphanie Dupuis) en 2018 et 2019.

Mise en page :

Nextissue.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement sur le **site** :
www.mobilite.brussels
Disponible aussi en néerlandais.
D/2019/11.632/4

E.R. : GoodPlanet – Jo Van Cauwenberge – Rue d'Edimbourg, 26 – 1050 Bruxelles



BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



GOODPLANET.be